

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant l'ensemble des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui répond aux exigences prévues dans le PAC au plus tard à la date de clôture mentionnée dans ce dernier, l'agent de négociation peut attribuer le contrat au fournisseur sélectionné d'avance.

2. Définition du besoin

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCAN) nécessite la réparation et l'entretien préventif des équipements scientifiques suivants :

ICP-MS Agilent 7700x
ICP-QQQ Agilent 8800

Voici les services requis :

- a) Le soutien technique pour le matériel et les logiciels.
- b) La réparation des instruments sur le site.
- c) Une visite annuelle d'entretien préventif pour préserver le rendement des instruments. Cette visite annuelle doit inclure une inspection, un nettoyage, une calibration (le cas échéant) et une vérification complète du fonctionnement de l'instrument.

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences minimales requises)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé des capacités, qu'il satisfait aux exigences suivantes :

Expérience

Certification Agilent valide et en vigueur pour la réparation des éléments suivants :

- ICP-MS Agilent 7700x
- ICP-QQQ Agilent 8800
- Logiciel de contrôle et d'analyse des données de la station de travail MassHunter pour l'ICP-MS

Titre, accréditation ou certification professionnelle

- a) Doit être une source certifiée ISO 9001:2015 (précédemment ISO 9001:2008) pour les services autorisés par le manufacturier
- b) Doit être un représentant de service agréé par Agilent

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat : sans objet

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

5. Justification du choix de fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à la section 13 ci-dessous est, à notre connaissance, le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires stipulés à la section 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

Le fournisseur (Agilent Technologies Canada Inc) détient les droits de propriété intellectuelle sur le logiciel Mass-Hunter qui exploite l'instrument (propriété de Ressources naturelles Canada). L'équipement et le logiciel sont la propriété du fournisseur qui ne dispose d'aucune autre option pour entretenir cet équipement. Les systèmes ICP-MS 7700 et ICP-MS/MS 8800 sont équipés de la technologie High Matrix Introduction (HMI) et du système Shield Torch (STS), brevetés par Agilent.

6. Exceptions au Règlement sur les marchés de l'État

Les exceptions suivantes au *Règlement sur les marchés de l'État* sont invoquées pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6 d) : « *les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne* ».

Le fournisseur proposé, Agilent Technologies Canada Inc., est le seul capable de répondre à tous les critères mentionnés à la section 3 ci-dessus.

7. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est d'une durée d'un an, du 31 mars 2021 au 30 mars 2022, avec une année d'option supplémentaire, valide du 31 mars 2022 au 30 mars 2023, si elle est exercée.

8. Estimation du coût du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris l'année d'option, est de 90 203,52 \$ (taxes applicables en sus).

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Agilent Technologies Canada Inc.
6705 Millcreek Drive, bureau 5
Mississauga (Ontario), Canada
L5N 5M4

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se croient pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le cadre du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à la personne-ressource dont le nom

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

figure dans ce PAC, au plus tard à la date de clôture précisée ci-dessous. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités
La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des énoncés de capacités sont le 30 mars 2021 à 14 h, heure avancée des Rocheuses (HAR).

12. Les demandes de renseignements et la présentation des énoncés de capacités doivent être adressées à :
Moira Farkas, agente d'approvisionnement
Ressources naturelles Canada
5320, 122^e rue Nord-Ouest
Edmonton (Alberta), Canada
T6H 3S5
Téléphone : 403 462-1162
Courriel : moira.farkas@canada.ca